

Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE
PARIS
75008

TEL. 01 44 13 22 22

Paris, le 26 novembre 2013

COMMUNIQUE FINANCIER

DIVIDENDE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2013

L'Assemblée générale de Christian Dior, réunie le vendredi 18 octobre 2013, a décidé, au titre de l'exercice clos le 30 avril 2013, le paiement d'un dividende brut de 2,90 euros par action.

Compte tenu du versement d'un acompte sur dividende de 1,10 euro par action le jeudi 25 avril 2013, le solde de 1,80 euro sera mis en paiement le mardi 3 décembre 2013. Le détachement du dividende interviendra le jeudi 28 novembre 2013 au matin. Le dernier jour de négociation dividende attaché sera le mercredi 27 novembre 2013.

Ce communiqué est disponible sur le site web www.dior-finance.com.